

Tursiops découpé pour la consommation humaine en Provence

Soumis par Helene PELTIER
22-03-2005

Dimanche 21 mars, le corps d'un jeune Tursiops truncatus a été découvert échoué sur une plage de Riou (îles de Marseille). Outre les signes flagrants de capture dans un filet de pêche (éventration, nageoire caudale sectionnée...), les muscles dorsaux de ce dauphin ont été entièrement découpés et prélevés, très vraisemblablement pour la consommation.

Cet acte particulièrement scandaleux et stupide quand on connaît la concentration en polluants de tout genre présents dans la chair des cétacés, intervient alors que les grands dauphins sont en train de faire un retour en force sur les côtes provençales.

Rappelons que selon l'arrêté ministériel du 27 juillet 1995 "sont interdits sur tout le territoire national, ..., et en tout temps, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnels, la naturalisation des cétacés ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat".

Pour plus de photos et d'informations sur cet échouage comme sur les observations de cétacés en Méditerranée, consultez le site du GECM (Groupe d'Etude des Cétacés de Méditerranée).

Source: Dr Frank Dhermain, président du GECM & Réseau Cétacés